



Evolve ETFs

# FNB marijuana américain Evolve

Au 30 juin 2019

États financiers intermédiaires (non audités)

# Table des matières

---

État de la situation financière (non audité).....	1
État du résultat global (non audité).....	2
État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité) .....	3
État des flux de trésorerie (non audité).....	4
Inventaire du portefeuille (non audité) .....	5
Notes afférentes aux états financiers (non audités) propres au Fonds .....	7
Notes afférentes aux états financiers (non audités) .....	10

# FNB marijuana américain Evolve

## État de la situation financière (non audité)

(en dollars canadiens, sauf le nombre de parts)

	30 juin 2019 (\$)
Au (note 1)	
<b>Actif</b>	
<b>Actifs courants</b>	
Placements à la juste valeur	4 058 922
Trésorerie	169 573
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	35 228
	<b>4 263 723</b>
<b>Passif</b>	
<b>Passifs courants</b>	
Charges à payer	4 339
	<b>4 339</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>4 259 384</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	
Parts non couvertes	4 259 384
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>	
Parts non couvertes	<b>17,04</b>

Approuvé au nom du conseil d'administration d'Evolve Funds Group Inc., gestionnaire et fiduciaire :



**Raj Lala**  
Chef de la direction et administrateur



**Elliot Johnson**  
Chef de l'exploitation, chef des placements et administrateur

# FNB marijuana américain Evolve

## État du résultat global (non audité)

(en dollars canadiens, sauf le nombre de parts)

	30 juin 2019 (\$)
Pour la période close le (note 1)	
<b>Produits</b>	
Revenu de dividende	37 897
<b>Variations de la juste valeur des placements</b>	
Profit net réalisé (perte nette réalisée)	(25 396)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente	(816 426)
<b>Variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés</b>	
<b>Produits divers (pertes)</b>	
Profit net réalisé (perte nette réalisée) à la conversion de devises	(4 999)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente à la conversion de devises	(254)
<b>Total des produits (pertes)</b>	(809 178)
<b>Charges</b>	
Frais de gestion (note 4)	6 508
Frais d'administration (note 4)	2 170
Charges d'intérêts et frais bancaires	620
Retenues d'impôt étranger à la source (note 6)	288
Coûts de transaction (note 2)	5 987
<b>Total des charges d'exploitation</b>	15 573
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation</b>	(824 751)
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation</b>	
Parts non couvertes	(824 751)
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation par part</b>	
Parts non couvertes	(4,02)

## FNB marijuana américain Evolve

### État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

(en dollars canadiens, sauf le nombre de parts)

	30 juin 2019 (\$)
Pour la période close le (note 1)	
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période</b>	
Parts non couvertes	-
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période</b>	-
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation</b>	
Parts non couvertes	(824 751)
	(824 751)
<b>Opérations sur les parts rachetables</b>	
<b>Produit à la vente de parts rachetables</b>	
Parts non couvertes	5 084 135
	5 084 135
<b>Augmentation (diminution) nette au titre des opérations sur parts rachetables</b>	5 084 135
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période</b>	4 259 384
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période</b>	
Parts non couvertes	4 259 384
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période</b>	4 259 384

# FNB marijuana américain Evolve

## État des flux de trésorerie (non audité)

(en dollars canadiens, sauf le nombre de parts)

	30 juin 2019 (\$)
Pour la période close le (note 1)	
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation</b>	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(824 751)
<b>Ajustements :</b>	
Variation (du profit latent) de la perte de change latente sur les devises	54
(Profit réalisé) perte réalisée sur les placements	25 396
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	816 426
Acquisition de placements et de dérivés <sup>2</sup>	(1 770 755)
Produit à la vente et à l'échéance de placements et de dérivés <sup>2</sup>	130 054
(Augmentation) diminution des Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	(35 228)
Augmentation (diminution) des charges à payer	4 339
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation</b>	<b>(1 654 465)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>	
Produit de la vente de parts <sup>2</sup>	1 824 092
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement</b>	<b>1 824 092</b>
Variation du profit latent (perte latente) de change sur les devises	(54)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	169 627
Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période	-
<b>Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période</b>	<b>169 573</b>
<b>Informations supplémentaires<sup>1</sup></b>	
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt étranger	2 381

1 Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

2 Compte non tenu des transactions en nature, le cas échéant

# FNB marijuana américain Evolve

## Inventaire du portefeuille (non audité)

Au 30 juin 2019

Nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>Consommation discrétionnaire (24,1 %)</b>			
124 491	1933 Industries Inc.	58 377	57 266
30 958	22nd Century Group Inc.	84 544	84 731
35 000	C21 Investments Inc.	33 345	36 750
7 073	CV Sciences Inc.	51 743	37 652
41 160	Flower One Holdings Inc.	132 119	119 363
12 134	MariMed Inc.	53 506	32 098
14 567	New Age Beverages Corporation	104 179	88 895
30 770	Planet 13 Holdings Inc.	101 383	80 002
12 722	Plus Products Inc.	64 412	46 690
33 864	SLANG Worldwide Inc.	86 878	57 230
14 577	Sunniva Inc.	68 781	39 795
16 301	TerrAscend Corporation	131 391	114 107
55 502	TILT Holdings Inc.	126 459	68 267
9 270	Zynerba Pharmaceuticals Inc.	128 127	164 491
		<b>1 225 244</b>	<b>1 027 337</b>
<b>Consommation de base (9,7 %)</b>			
330	Constellation Brands Inc.	88 836	85 108
20 841	GrowGeneration Corporation	80 399	90 065
48 191	MedMen Enterprises Inc.	178 981	164 331
1 041	Molson Coors Brewing Company, catégorie B	84 212	76 342
		<b>432 428</b>	<b>415 846</b>
<b>Énergie (1,2 %)</b>			
11 285	Amyris Inc.	70 458	52 611
<b>FNB – Actions internationales (2,0 %)</b>			
4 331	Fonds rendement supérieur soins de santé mondiaux Evolve	81 852	84 086
<b>Services financiers (5,7 %)</b>			
18 831	iAnthus Capital Holdings Inc.	118 654	83 986
375	Innovative Industrial Properties Inc., FPI	43 446	60 678
7 000	Mercer Park Brand Acquisition Corporation	89 303	90 752
3 500	Mercer Park Brand, bons de souscription, 4 juillet 2019	7 803	6 417
		<b>259 206</b>	<b>241 833</b>
<b>Soins de santé (46,0 %)</b>			
10 011	Acreage Holdings Inc.	291 352	215 343
5 268	Canopy Growth Corporation	325 650	278 519
3 211	Cara Therapeutics Inc.	82 192	90 407
11 632	Charlottes Web Holdings Inc.	295 434	222 404
11 000	Columbia Care Inc.	84 183	76 450
15 594	Cresco Labs Inc.	258 133	211 143
24 990	Curaleaf Holdings Inc.	338 027	233 157
1 160	CVS Health Corporation	83 759	82 775
29 462	Green Growth Brands Inc.	131 616	83 377
14 800	Green Thumb Industries Inc.	285 571	215 784
380	GW Pharmaceuticals PLC, certificat américain d'actions étrangères	83 677	85 786
15 289	Harvest Health & Recreation Inc.	175 220	123 535
60 418	Liberty Health Sciences Inc.	52 295	39 272
		<b>2 487 109</b>	<b>1 957 952</b>
<b>Produits industriels (0,9 %)</b>			
5 625	KushCo Holdings Inc.	41 689	37 347

## FNB marijuana américain Evolve

### Inventaire du portefeuille (non audité) (suite)

Au 30 juin 2019

Nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>Technologies de l'information (0,5 %)</b>			
15 101	Helix TCS Inc.	42 698	20 962
<b>Matériaux (5,2 %)</b>			
21 000	Cannex Capital Holdings Inc., restreintes	32 615	31 290
751	The Scotts Miracle-Gro Company, catégorie A	86 413	96 872
6 439	Trulieve Cannabis Corporation	119 104	92 786
		<b>238 132</b>	<b>220 948</b>
	Coûts de transaction	3 468	-
	<b>Total des placements (95,3 %)</b>	<b>4 875 348</b>	<b>4 058 922</b>
	Autres actifs, moins les passifs (4,7 %)		200 462
	<b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>		<b>4 259 384</b>



# FNB marijuana américain Evolve

## Notes afférentes aux états financiers (non audités) propres au Fonds

### Risques liés aux instruments financiers (note 3)

#### Risque de concentration du portefeuille

Les principales concentrations du Fonds par secteur se présentent comme suit :

	Pourcentage de la valeur liquidative
	Au 30 juin 2019 (%)
Portefeuille par catégorie	
<b>Titres de capitaux propres</b>	
Consommation discrétionnaire	24,1
Consommation de base	9,7
Énergie	1,2
FNB – Actions internationales	2,0
Services financiers	5,7
Soins de santé	46,0
Produits industriels	0,9
Technologies de l'information	0,5
Matériaux	5,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,0
Autres actifs, moins les passifs	0,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

#### Autre risque de prix/de marché

Le tableau ci-après résume l'estimation de la direction concernant l'effet d'une variation de 10 % de la valeur du Fonds sur l'actif net, au 30 juin 2019, avec toutes les autres variables demeurant constantes :

	Incidence sur l'actif net (\$)
	Au 30 juin 2019 (\$)
Fonds	
FNB marijuana américain Evolve	405 892

# FNB marijuana américain Evolve

## Notes afférentes aux états financiers (non audités) propres au Fonds (suite)

### Risque de change

Le tableau ci-après indique les devises auxquelles le Fonds a été exposé de façon importante au 30 juin 2019, en fonction de la valeur de marché des instruments financiers du Fonds (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie), ainsi que les montants en capital sous-jacents des contrats de change à terme, selon le cas. Ils indiquent également l'incidence possible d'une variation de +/- 5 % par rapport au dollar canadien sur l'actif net du Fonds au 30 juin 2019.

Le tableau suivant indique les devises auxquelles toutes les séries du Fonds, à l'exception des séries couvertes, étaient exposées au 30 juin 2019, compte tenu de toute couverture de change, le cas échéant.

Devise	Instruments financiers, excluant les dérivés (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Exposition nette à la devise (\$)	Incidence sur l'actif net (\$)
<b>Au 30 juin 2019</b>				
Dollar américain	1 599 340	-	1 599 340	79 967

### Risque de taux d'intérêt

Au 30 juin 2019, la majorité des actifs et passifs financiers du Fonds ne portaient pas intérêt. Par conséquent, le Fonds n'est pas assujéti à un niveau important de risque attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

### Risque de liquidité

Les liquidités du Fonds font l'objet d'une gestion quotidienne, ce qui permet au gestionnaire de couvrir les dépenses et de traiter le remboursement des parts rachetables du Fonds. Au 30 juin 2019, le Fonds détenait peu de passifs financiers ayant des échéances de plus de 3 mois.

### Risque de crédit

Au 30 juin 2019, le Fonds n'avait aucun placement important dans des titres à revenu fixe. Consultez la rubrique Inventaire du portefeuille pour connaître la notation du crédit des contreparties aux contrats de change à terme.

### Évaluations à la juste valeur

Voici la hiérarchie des évaluations à la juste valeur en fonction des données d'entrée utilisées au 30 juin 2019 lors de l'évaluation des actifs et passifs financiers du Fonds comptabilisés à la juste valeur :

#### Actifs (passifs) financiers

	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
<b>Au 30 juin 2019</b>				
Titres de capitaux propres	3 722 302	336 620	-	4 058 922
<b>Total</b>	<b>3 722 302</b>	<b>336 620</b>	<b>-</b>	<b>4 058 922</b>

Au cours de la période terminée le 30 juin 2019, il n'y a eu aucun transfert de titres entre le niveau 1 et le niveau 2. Au 30 juin 2019 ou pour la période close à cette date, aucun titre n'était classé au niveau 3.

## FNB marijuana américain Evolve

### Notes afférentes aux états financiers (non audités) propres au Fonds (suite)

Le tableau ci-après présente les renseignements détaillés sur les placements du Fonds dans les fonds négociés en bourse au 30 juin 2019 :

#### Tableau des entités structurées

	Juste valeur des placements du Fonds (\$)	Pourcentage de l'actif net du Fonds (%)
<b>Au 30 juin 2019</b>		
Fonds rendement supérieur soins de santé mondiaux Evolve	84 086	3,5

#### Opérations sur parts (note 5)

Le tableau ci-après présente les opérations de porteurs de parts pour la période terminée le 30 juin 2019 :

	30 juin 2019
<b>Parts non couvertes</b>	
Nombre de parts rachetables en circulation au début de la période	-
Émises	250 000
<b>Nombre de parts rachetables en circulation à la fin de la période</b>	<b>250 000</b>

#### Impôt sur le résultat (note 6)

Au 30 juin 2019, le Fonds n'avait aucun report de solde d'une perte en capital ou d'une perte autre qu'en capital.

## Notes afférentes aux états financiers (non audités)

En date du 30 juin 2019 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

### 1. ORGANISATION

Les fonds Evolve (chacun, un « Fonds » et collectivement, les « Fonds ») sont constitués aux dates de création indiquées plus loin en tant que fiducies de fonds communs de placement à capital variable, sous le régime des lois de la province de l'Ontario, conformément à une déclaration de fiducie générale datée du 4 août 2017, en sa version modifiée et mise à jour à l'occasion. Les parts des fonds négociés en bourse (« FNB ») sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX »), ainsi qu'à la Bourse Neo dans le cas du FNB de titres à revenu fixe principal actif Evolve et du FNB marijuana américain Evolve. L'adresse du siège social des Fonds est au 161, rue Bay, suite 2700, Toronto (Ontario) M5J 2S1.

La liste ci-après indique la catégorie des parts offertes en vente pour chacun des Fonds, à la date des présents états financiers :

#### Fonds gérés activement

Nom du Fonds	Sous-conseiller	Catégorie	Symbole boursier	Date de création	Date de début des activités
Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve	Foyston, Gordon & Payne Inc.	Parts non couvertes	DIVS	14 août 2017	29 sept.2017
	Foyston, Gordon & Payne Inc.	Parts non couvertes de catégorie A	EVF101	14 août 2017	23 avril 2019
	Foyston, Gordon & Payne Inc.	Parts non couvertes de catégorie F	EVF100	14 août 2017	23 avril 2019
Fonds Actif à revenu fixe et approche fondamentale Evolve	Foyston, Gordon & Payne Inc.	Parts non couvertes	FIXD	21 mars 2018	29 mars 2018
	Foyston, Gordon & Payne Inc.	Parts non couvertes de catégorie A	EVF111	21 mars 2018	4 juin 2019
	Foyston, Gordon & Payne Inc.	Parts non couvertes de catégorie F	EVF110	21 mars 2018	4 juin 2019
Fonds Actif obligations à durée courte Evolve	Nuveen Asset Management, LLC	Parts couvertes	TIME	14 août 2017	16 octobre 2017
	Nuveen Asset Management, LLC	Parts non couvertes	TIME.B	14 août 2017	16 octobre 2017
Fonds Actif actions américaines et approche fondamentale Evolve	Nuveen Asset Management, LLC	Parts couvertes	CAPS	14 août 2017	16 octobre 2017
	Nuveen Asset Management, LLC	Parts non couvertes	CAPS.B	14 août 2017	16 octobre 2017
	Nuveen Asset Management, LLC	Parts non couvertes en dollars américains	CAPS.U	14 août 2017	14 novembre 2018
	Nuveen Asset Management, LLC	Parts couvertes de catégorie A	EVF121	14 août 2017	23 avril 2019
	Nuveen Asset Management, LLC	Parts couvertes de catégorie F	EVF120	14 août 2017	23 avril 2019
Fonds Actif à revenu fixe mondial Evolve	Allianz Global Investors U.S.	Parts couvertes	EARN	30 octobre 2018	14 novembre 2018
	Allianz Global Investors U.S.	Parts couvertes de catégorie A	EVF131	30 octobre 2018	23 avril 2019
	Allianz Global Investors U.S.	Parts couvertes de catégorie F	EVF130	30 octobre 2018	23 avril 2019
Fonds marijuana Evolve		Parts non couvertes	SEED	5 février 2018	12 février 2018
FNB marijuana américain Evolve		Parts non couvertes	USMJ	15 avril 2019	17 avril 2019

## Notes afférentes aux états financiers (non audités) (suite)

En date du 30 juin 2019 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

### Fonds indiciels

Nom du Fonds	Catégorie	Symbole boursier	Date de création	Date de début des activités
Fonds indiciel innovation automobile Evolve	Parts couvertes	CARS	4 août 2017	29 sept.2017
	Parts non couvertes	CARS.B	4 août 2017	29 sept.2017
	Parts non couvertes en dollars américains	CARS.U	4 août 2017	3 octobre 2017
	Parts couvertes de catégorie A	EVF141	4 août 2017	23 avril 2019
Fonds indiciel cybersécurité Evolve	Parts couvertes de catégorie F	EVF140	4 août 2017	23 avril 2019
	Parts couvertes	CYBR	4 août 2017	20 septembre 2017
	Parts non couvertes	CYBR.B	4 août 2017	20 septembre 2017
	Parts non couvertes en dollars américains	CYBR.U	4 août 2017	16 mai 2019
	Parts couvertes de catégorie A	EVF151	4 août 2017	23 avril 2019
	Parts couvertes de catégorie F	EVF150	4 août 2017	23 avril 2019
Fonds indiciel innovation Evolve	Parts couvertes	EDGE	20 avril 2018	2 mai 2018
	Parts couvertes de catégorie A	EVF161	20 avril 2018	4 juin 2019
	Parts couvertes de catégorie F	EVF160	20 avril 2018	4 juin 2019
Fonds indiciel mixité nord-américaine Evolve	Parts couvertes	HERS	4 août 2017	20 septembre 2017
	Parts non couvertes	HERS.B	4 août 2017	20 septembre 2017
FINB Sphere FTSE Emerging Markets Sustainable Yield	Parts couvertes	SHZ	30 mars 2016	29 septembre 2016
FNB Indice de jeu électronique Evolve	Parts couvertes	HERO	4 juin 2019	17 juin 2019

Chaque Fonds indiciel cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible, et avant déduction des frais, le rendement d'un indice général reconnu sur le marché.

### Fonds indiciels ayant recours à une stratégie active de vente d'options d'achat couvertes

Nom du Fonds	Catégorie	Symbole boursier	Date de création	Date de début des activités
FNB rendement supérieur soins de santé mondiaux Evolve	Parts couvertes	LIFE	4 août 2017	25 octobre 2017
	Parts non couvertes	LIFE.B	4 août 2017	25 octobre 2017
Fonds Rendement amélioré de banques américaines Evolve	Parts couvertes	CALL	4 août 2017	16 octobre 2017
	Parts non couvertes	CALL.B	4 août 2017	16 octobre 2017
FINB de rendement supérieur de sociétés mondiales du secteur minier et des matériaux Evolve	Parts couvertes	BASE	4 juin 2019	12 juin 2019
	Parts non couvertes	BASE.B	4 juin 2019	12 juin 2019

Chaque Fonds indiciel ayant recours à une stratégie active de vente d'options d'achat couvertes cherche à reproduire, autant qu'il soit raisonnablement possible et avant les frais, le rendement d'un indice général reconnu sur le marché et, en outre, à générer un rendement au moyen d'une stratégie de vente d'options d'achat couvertes contre au plus 33 % des titres de capitaux propres de l'un ou l'autre des portefeuilles intégrant une stratégie de vente d'options d'achat couvertes.

## Notes afférentes aux états financiers (non audités) (suite)

En date du 30 juin 2019 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

---

Certains Fonds offrent des catégories de parts couvertes, de parts non couvertes et de parts non couvertes libellées en dollars américains. Dans les cas où les Fonds investissent leurs actifs dans des titres libellés en devises autres que le dollar canadien ou offrent des parts non couvertes en dollars américains, la valeur du portefeuille variera en raison des fluctuations des taux de change. En ce qui concerne les Fonds offrant des parts couvertes, le risque de change est réduit grâce à la conclusion de contrats de change à terme visant à couvrir le risque de change en dollars canadiens et, par conséquent, les parts couvertes ne sont pas exposées de façon importante au risque de change. Pour ce qui est des Fonds offrant des parts non couvertes et des parts non couvertes libellées en dollars américains, le risque de change n'est pas atténué, puisque l'exposition à ce risque n'est pas couverte en dollars canadiens et, par conséquent, les parts non couvertes et les parts non couvertes en dollars américains sont exposées de façon importante au risque de change. Par conséquent, en raison de la différence dans les stratégies de couverture du risque de change, la valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie ne sera pas la même.

Evolve Funds Group Inc. (le « gestionnaire ») est le fiduciaire, le gestionnaire et le gestionnaire de placements des Fonds.

L'inventaire du portefeuille de chaque Fonds est au 30 juin 2019. L'état de la situation financière des Fonds qui ont commencé leurs activités en 2019 est au 30 juin 2019, tandis que pour les Fonds qui ont commencé leurs activités avant 2019, leur état de la situation financière est au 30 juin 2019, au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et l'état des flux de trésorerie de chaque Fonds sont pour la période terminée le 30 juin des années présentées. À l'exception des Fonds créés au cours de l'une ou l'autre des périodes, l'information présentée est pour la période à compter de la date de création jusqu'au 30 juin des années présentées, le cas échéant.

La publication des états financiers a été approuvée par le gestionnaire le 23 août 2019.

Les parts de catégorie A sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés ou de compte intégré commandité par certains courtiers inscrits.

## 2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

---

Voici un résumé des principales méthodes comptables utilisées par les Fonds :

### Base de préparation

Les états financiers des Fonds ont été préparés conformément à la norme IAS 34, *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »), publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique, à l'exception des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Chaque Fonds est une entité de placement, et, de façon générale, tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur conformément aux normes IFRS. Par conséquent, les méthodes comptables des Fonds visant l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

### Adoption de la norme IFRS 9, *Instruments financiers*

Avec prise d'effet le 1er janvier 2018, le Fonds a adopté IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Cette nouvelle norme introduit un modèle de classement et d'évaluation des actifs et passifs financiers, y compris ceux comptabilisés au coût amorti, à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat net (JVRN), ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »), en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. L'évaluation et la décision concernant le modèle économique utilisé constituent un jugement comptable.

Au moment de la transition d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 ») à IFRS 9, tous les actifs et passifs financiers auparavant désignés à la JVRN continuent d'être classés à la JVRN. Tous les actifs et passifs financiers auparavant classés comme prêts et créances selon l'IAS 39 sont maintenant comptabilisés au coût amorti. Les actifs dérivés et les passifs dérivés qui étaient auparavant désignés comme des instruments financiers détenus à des fins de transaction sont maintenant classés comme étant à la JVRN. Étant donné que ce classement diffère du classement en vertu de l'ancienne IAS 39, des modifications ont été apportées au classement de certains actifs et passifs financiers au moment de la transition.

Aucun changement n'a été apporté aux caractéristiques d'évaluation des actifs et passifs financiers au moment de la transition à IFRS 9.

En appliquant les normes IFRS, la direction peut faire des estimations et émettre des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

## Notes afférentes aux états financiers (non audités) (suite)

En date du 30 juin 2019 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

---

Voici un résumé des principales méthodes comptables utilisées par les Fonds :

### Classement et comptabilisation des instruments financiers

Les instruments financiers comprennent les actifs et passifs financiers, comme des titres de créance et de capitaux propres, des dérivés, la trésorerie, ainsi que d'autres montants à recevoir et à payer. Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à la norme IFRS 9. Au moment de la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont classés comme étant à la JVRN ou comptabilisés au coût amorti. Le classement initial d'un instrument financier dépend des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers ainsi que du modèle économique que suit le Fonds pour la gestion des actifs financiers.

Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux obligations contractuelles de l'instrument en question. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument en question est échu ou lorsque le Fonds a cédé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de celui-ci. Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation au titre du passif est acquittée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration. Ainsi, les transactions d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction.

Les instruments financiers sont ensuite évalués à la JVRN et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état du résultat global.

### Évaluation des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers évalués à la JVRN sont comptabilisés dans l'état de la situation financière à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Tous les coûts de transaction comme les courtages engagés lors de l'achat ou de la vente de titres pour ces instruments sont comptabilisés directement en résultat net.

Les variations subséquentes de la juste valeur de ces instruments financiers (c.-à-d., l'excédent ou le déficit de la somme de la juste valeur des placements du portefeuille par rapport à la somme du coût moyen de chaque placement du portefeuille) sont comptabilisées à titre de plus-value (moins-value) latente des placements. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est indiquée dans l'état du résultat global.

Pour déterminer le coût moyen de chaque placement de portefeuille, le prix d'achat des placements de portefeuille acquis par chaque Fonds est ajouté au coût moyen du placement de portefeuille particulier juste avant l'achat. Le coût moyen d'un placement de portefeuille est réduit par le nombre d'actions vendues multiplié par le coût moyen du placement de portefeuille au moment de la vente. Le coût moyen par action de chaque placement de portefeuille vendu est déterminé en divisant le coût moyen du placement de portefeuille par le nombre d'actions détenues juste avant la transaction de vente. Les coûts de transaction engagés lors des transactions du portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont comptabilisés immédiatement en résultat net, puis présentés dans un poste de charge distinct dans les états financiers. Les profits et les pertes réalisés lors de la vente de placements du portefeuille sont également calculés en fonction des coûts moyens des placements connexes, à l'exclusion des coûts de transaction.

La valeur liquidative par part d'un Fonds est calculée chaque jour ouvrable du Fonds à l'heure de clôture normale prévue des négociations ordinaires à la bourse respective de chaque Fonds. La valeur liquidative par part est calculée en divisant l'actif net de chaque Fonds par le nombre de parts en circulation de ce Fonds. Les parts des Fonds sont émises et vendues sur une base continue et il n'y a aucune limite sur le nombre de parts qui peuvent être émises. Dans le calcul de la valeur liquidative de chaque catégorie de chaque Fonds, les placements sont évalués conformément aux politiques approuvées par le conseil d'administration du gestionnaire. Les titres de capitaux propres (y compris les actions privilégiées) cotés ou négociés à une bourse sont évalués au dernier cours vendeur ou au cours de clôture officiel sur la principale bourse ou le principal marché où sont négociés ces titres lorsque le cours s'inscrit dans la fourchette de l'écart acheteur-vendeur. Si le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine alors le cours dans l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les contrats de devises sont évalués en fonction de la différence entre la valeur du contrat à la date d'évaluation et la valeur à la date que le contrat a été conclu.

### Classement des parts rachetables

IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, exige que les titres du Fonds, qui sont considérés comme des instruments remboursables au gré du porteur, soient classés comme des passifs financiers ou des instruments de capitaux propres. En vertu des IFRS, les parts des Fonds qui incluent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre des espèces ou un autre actif financier sont classées comme des passifs financiers. Les parts des Fonds en circulation comprennent une obligation contractuelle de rachat contre espèces ou un autre actif financier à la date de dissolution fixe du Fonds, et, de ce fait, la caractéristique de rachat courant n'est pas l'unique obligation contractuelle d'un Fonds. En outre, le rachat de parts à 95 % du cours de clôture par des porteurs de parts donne lieu à une valeur de rachat qui n'est pas essentiellement fondée sur la valeur liquidative de chaque Fonds. Par conséquent, les parts rachetables en circulation des Fonds sont classées à titre de passifs financiers conformément aux exigences.

## Notes afférentes aux états financiers (non audités) (suite)

En date du 30 juin 2019 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

---

### Évaluation de la juste valeur

Les IFRS décrivent la juste valeur comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou le prix qui serait payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des participants du marché à la date d'évaluation. Elles ont établi une hiérarchie à trois niveaux des données d'entrée à utiliser lors de l'évaluation de la juste valeur aux fins de la présentation de l'information. De façon générale, les données d'entrée font référence aux hypothèses utilisées par les participants du marché dans l'évaluation de l'actif ou du passif, y compris des hypothèses sur les risques – par exemple, le risque présenté par une technique d'évaluation particulière utilisée pour évaluer la juste valeur (comme un modèle d'établissement des prix) ou le risque présenté par les données d'entrée de la technique d'évaluation.

Les données d'entrée peuvent être observables ou non observables. Les données d'entrée observables reflètent les hypothèses utilisées par les participants du marché dans l'évaluation de l'actif ou du passif. Ces données sont fondées sur les données du marché obtenues de sources indépendantes de l'entité présentant l'information financière. Les données d'entrée non observables reflètent les propres hypothèses de l'entité présentant l'information financière à l'égard des hypothèses qu'utiliseraient les participants du marché dans l'évaluation de l'actif ou du passif. Les données d'entrée non observables sont basées sur les meilleurs renseignements disponibles dans les circonstances. La hiérarchie à trois niveaux des données d'entrée est résumée dans les trois grands niveaux énumérés ci-après :

Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques à la date d'évaluation.

Niveau 2 – Des techniques d'évaluation dont la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur est observable directement ou indirectement (notamment les cours publiés de titres semblables, les taux d'intérêt, la fréquence des remboursements anticipés, le risque de crédit, etc.).

Niveau 3 – Des techniques d'évaluation dont la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur est non observable (notamment les hypothèses de chaque Fonds dans la détermination de la juste valeur des placements).

Les données d'entrée ou la méthodologie utilisées pour l'évaluation ne sont pas nécessairement une indication des risques associés à ces placements.

Les Fonds tiennent compte de la hiérarchie de juste valeur dans les notes afférentes aux états financiers propres aux Fonds.

### Prêt de titres

Pour générer des rendements supplémentaires, les Fonds sont autorisés à conclure des conventions de prêt de titres avec des emprunteurs jugés acceptables conformément au *Règlement 81-102 sur les organismes de placement collectif*.

La valeur de marché totale de tous les titres prêtés par un Fonds ne doit pas excéder 50 % de la juste valeur des actifs du Fonds. Les Fonds obtiennent des garanties financières pour les titres prêtés sous forme de titres de créance du gouvernement du Canada et des gouvernements provinciaux canadiens, du gouvernement des États-Unis d'Amérique ou du gouvernement de l'un des États américains, du gouvernement d'un État souverain des pays du G7, de l'Autriche, de la Belgique, du Danemark, de la Finlande, des Pays-Bas, de l'Espagne, de la Suède ou de la Suisse; ou d'un organisme supranational autorisé des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques. La garantie admissible minimale s'établit à 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La valeur de marché globale à la clôture des titres prêtés et des garanties reçues ainsi qu'un rapprochement du produit brut tiré du prêt de titres avec le produit tiré du prêt de titres comptabilisé par chacun des Fonds dans l'état du résultat global des Fonds sont présentés à la section Opérations de prêts de titres des notes propres au Fonds.

Aux termes de la convention de prêt de titres, l'emprunteur versera aux Fonds des honoraires négociés pour l'emprunt des titres et des paiements compensatoires qui équivaldront à toutes les distributions que l'emprunteur aura reçues sur les titres empruntés, et les Fonds recevront une forme de garantie financière acceptable d'un montant supérieur à la valeur des titres prêtés. Bien que cette garantie financière soit réévaluée à la valeur de marché, chaque Fonds est exposé au risque de perte en cas de défaut de l'emprunteur aux termes de l'engagement de celui-ci de retourner les titres empruntés et dans l'éventualité où la garantie financière s'avérerait insuffisante pour reconstituer le portefeuille de titres prêtés.

### Contrats de change à terme

Un contrat de change à terme (« contrat à terme ») comporte une obligation d'acheter ou de vendre une devise déterminée à une date future, laquelle peut être fixée à un certain nombre de jours de la date du contrat conclu par les parties, à un prix établi au moment de la conclusion du contrat. Ces contrats sont principalement négociés sur le marché interbancaire et conclus directement par les cambistes (en règle générale, d'importantes banques commerciales) et leurs clients. De manière générale, un contrat à terme ne requiert pas de dépôt de marge initiale et aucune commission n'est versée à aucun moment de la négociation. Toutefois, si un Fonds est en position de perte latente sur un contrat à terme, il peut être tenu de donner une garantie financière (ou une garantie supplémentaire) à la contrepartie.

L'incapacité éventuelle des contreparties à respecter les conditions des contrats à terme ainsi que les fluctuations imprévues de la valeur des devises par rapport au dollar canadien peuvent entraîner des risques.



## Notes afférentes aux états financiers (non audités) (suite)

En date du 30 juin 2019 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

---

Un contrat à terme est évalué à la juste valeur du profit ou de la perte qui seraient réalisés un jour d'évaluation si la position devait être liquidée. Les profits (pertes) réalisés et latents sur les contrats de change à terme sont comptabilisés dans l'état du résultat global à titre de profit (perte) réalisé sur dérivés et de variation de la plus-value (moins-value) latente des dérivés.

### Contrats d'options

Les positions sur options en cours sont évaluées à un montant égal à la juste valeur courante qui aurait pour effet de liquider la position. Tout écart découlant de la réévaluation et les profits ou pertes réalisés à l'expiration ou à l'exercice des options sont comptabilisés à l'état du résultat global.

### Ventes à découvert

Lorsqu'un Fonds vend un titre à découvert, il empruntera ce titre d'un courtier afin de conclure la vente. Le résultat d'une vente à découvert pour un Fonds est une perte si le prix du titre emprunté augmente entre la date de la vente à découvert et la date à laquelle le Fonds dénoue sa position vendeur en achetant ce titre. Le Fonds réalise un profit si le prix du titre baisse entre ces dates.

### Opérations de placement et revenu de placement

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date où les titres sont achetés ou vendus (date de transaction). Les profits et pertes réalisés et latents sont calculés au coût moyen. Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est établi selon la méthode du coût moyen, compte non tenu des commissions et des coûts de transaction. Les coûts de transaction, comme les commissions de courtage et les frais de règlement engagés à l'achat ou à la vente de titres, sont présentés à un poste distinct dans l'état du résultat global et ne font pas partie du coût des placements. Le revenu de dividende est comptabilisé à la date ex-dividende, compte non tenu des retenues d'impôt étranger. Les intérêts aux fins de distribution présentés à l'état du résultat global représentent les paiements d'intérêt nominal reçus par les Fonds et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les primes reçues à la vente d'options figurent à l'état de la situation financière à titre de passifs et sont par la suite ajustées à la juste valeur. Si une option vendue qui n'a pas été exercée vient à expiration, les Fonds réalisent un profit égal à la prime reçue. Si une option vendue est liquidée, les Fonds réalisent un profit ou subissent une perte correspondant à l'écart entre le montant auquel le contrat a été liquidé et la prime reçue. Le produit tiré d'opérations de prêts de titres découle des honoraires liés au prêt de titres payables par l'emprunteur et, dans certaines circonstances, des intérêts payés sur les montants en espèces ou les titres détenus à titre de garantie financière. Le produit, s'il y a lieu, tiré d'opérations de prêts de titres au cours de la période est présenté dans l'état du résultat global des Fonds.

### Conversion de devises

La monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds est le dollar canadien. Le dollar canadien est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel les Fonds exercent leurs activités. Le rendement des Fonds est évalué et leurs liquidités sont gérées en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est la monnaie qui présente le plus fidèlement les incidences économiques des transactions, événements et conditions sous-jacents. Les devises, ainsi que les titres de placement et les autres actifs et passifs libellés en devises, sont convertis en dollars canadiens au moyen des taux de change en vigueur aux dates respectives de ces transactions. Les profits et pertes de change réalisés et latents sur les placements sont présentés respectivement comme des composantes des postes Profit net réalisé (perte nette réalisée) à la vente de placements et Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements à l'état du résultat global. Les profits nets (pertes nettes) de change réalisés et latents découlant de la vente de devises comprennent ce qui suit : les profits (pertes) sur contrats de change à terme, les profits (pertes) de change comptabilisés entre la date de la transaction et la date de règlement sur les opérations de placement, et l'écart entre les montants des dividendes et des retenues d'impôt étranger comptabilisés dans les livres des Fonds et l'équivalent en dollars canadiens des montants réellement reçus ou versés. Ces profits (pertes) sont compris dans les postes Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les contrats de change et à la conversion de devises ou Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats de change et des conversions de devises à l'état du résultat global.

### Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation par part est calculée en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

### Principaux jugements, estimations et hypothèses comptables

La préparation des états financiers des Fonds exige de la direction qu'elle pose des jugements et fasse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés comptabilisés dans les états financiers et la présentation des passifs éventuels. Toutefois, l'incertitude associée à ces hypothèses et à ces estimations pourrait donner lieu à des résultats qui pourraient nécessiter un ajustement important de la valeur comptable de l'actif ou du passif concerné dans l'avenir.

Lorsqu'elle applique les méthodes comptables des Fonds, la direction pose les jugements suivants qui ont une incidence significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers :

## Notes afférentes aux états financiers (non audités) (suite)

En date du 30 juin 2019 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

---

### Classement et évaluation des placements

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, le gestionnaire a évalué le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leur portefeuille de placements respectifs et l'évaluation de la performance sur la base de la juste valeur et a établi que ces actifs et passifs financiers devraient être évalués à la JVRN conformément à IFRS 9.

### Évaluation en tant qu'entité d'investissement

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement aux termes d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la JVRN plutôt que de les consolider. Voici les critères qui définissent une entité d'investissement :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, et qui doit leur fournir des services de gestion d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital ou de revenus de placement ou les deux;
- Une entité qui mesure et évalue le rendement de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

Les prospectus des Fonds précisent l'objectif qui consiste à fournir des services de gestion de placement aux investisseurs afin qu'ils réalisent des rendements sous forme de revenus de placement et de plus-values en capital.

Les Fonds font rapport à leurs investisseurs au moyen de rapports semestriels, et à leur direction au moyen de rapports de gestion internes, sur la base de la juste valeur. Tous les placements sont présentés à la juste valeur dans les états financiers des Fonds dans la mesure permise par les IFRS. Les Fonds ont une stratégie de sortie clairement documentée pour tous leurs placements.

Le gestionnaire a également conclu que les Fonds respectent les caractéristiques additionnelles d'une entité d'investissement, en ce sens qu'ils ont plus d'un placement; les placements se présentent surtout sous la forme d'actions et d'autres titres semblables; les Fonds ont plus d'un investisseur et leurs investisseurs ne sont pas des parties liées.

Ces conclusions seront réévaluées annuellement, en cas de changement de l'un ou l'autre de ces critères ou caractéristiques.

## 3. RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

---

Les activités des Fonds peuvent les exposer à divers risques financiers liés aux instruments financiers, notamment le risque de concentration, le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix/de marché), le risque de liquidité et le risque de crédit. Le gestionnaire cherche à minimiser les effets défavorables possibles de ces risques sur le rendement des Fonds en embauchant des gestionnaires de portefeuille professionnels et chevronnés, en effectuant un suivi quotidien des positions des Fonds et de l'évolution du marché, et en assurant la diversification du portefeuille de placements dans les limites des objectifs de placement établies.

Les détails de l'exposition des Fonds aux risques liés aux instruments financiers qui s'appliquent sont inclus dans les notes des états financiers propres au Fonds, le cas échéant.

### Risque de concentration

La concentration indique la sensibilité relative du rendement d'un Fonds à des événements touchant un secteur ou une région géographique en particulier. Des concentrations de risque existent lorsqu'un certain nombre d'instruments financiers ou de contrats sont conclus avec la même contrepartie, ou lorsqu'un certain nombre de contreparties exercent des activités similaires ou œuvrent dans les mêmes régions, ou présentent des caractéristiques économiques similaires faisant en sorte que des changements d'ordre économique, politique ou autre influent de la même façon sur leur capacité de respecter leurs obligations contractuelles.

### Risque de change

Le risque de change découle des instruments financiers qui sont libellés en devises. Les Fonds sont exposés au risque que la valeur des titres libellés en devises fluctue en raison de la variation des taux de change. Lorsque la valeur du dollar canadien recule par rapport aux devises, la valeur des placements dans des titres étrangers augmente. Lorsque la valeur du dollar canadien augmente, la valeur des placements dans des titres étrangers diminue.

Les Fonds détenaient des titres libellés en dollars canadiens au cours de la période de présentation de l'information financière. Les Fonds peuvent couvrir leur exposition aux devises en concluant des contrats à terme pour réduire le risque de change.

## Notes afférentes aux états financiers (non audités) (suite)

En date du 30 juin 2019 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

---

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur de marché des instruments financiers portant intérêt des Fonds varie par suite de la fluctuation des taux d'intérêt du marché. Les cours des titres à revenu fixe à long terme fluctuent généralement davantage en réaction à des variations des taux d'intérêt que les cours des titres à revenu fixe à court terme. Généralement, la juste valeur des titres à revenu fixe varie en sens inverse des fluctuations des taux d'intérêt. La juste valeur des titres à revenu fixe diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent, et vice-versa. Les hausses et les baisses seront habituellement plus importantes pour les titres à revenu fixe à long terme que pour ceux à court terme.

### Autre risque de prix/de marché

L'autre risque de prix/de marché s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctue par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier, à son émetteur ou à tous les autres facteurs influant sur tous les instruments négociés dans un marché ou un segment de marché. Tous les titres sont exposés à l'autre risque de prix/de marché. Le risque maximum correspond à la juste valeur de l'instrument financier.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend de la possibilité que les placements d'un Fonds ne puissent pas être facilement convertis en espèces lorsque nécessaire. Les Fonds conservent généralement suffisamment de liquidités pour couvrir les charges et répondre aux demandes de rachat de parts en investissant principalement dans des titres liquides. Toutefois, pour répondre à une demande inattendue et importante de rachats de parts, les Fonds pourraient devoir se départir de placements dans des conditions qui ne sont pas optimales. Pour gérer la liquidité globale des Fonds et leur permettre de respecter leurs obligations, les actifs des Fonds sont principalement investis dans des titres négociés sur des marchés actifs et qui peuvent, selon le gestionnaire, être facilement vendus dans des circonstances normales par le biais de services du marché.

### Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec les Fonds. Pour mieux gérer le risque de crédit des Fonds, le gestionnaire surveille attentivement la solvabilité et la solidité opérationnelle des contreparties qui effectuent des transactions au nom des Fonds. En général, plus la notation du crédit des titres d'une société est élevée, moins il est probable que l'émetteur ne respecte pas ses obligations.

Les notations du crédit des actions privilégiées sont obtenues de Dominion Bond Rating Services et de Standard & Poor's. Une notation de P1 correspond à un titre de grande qualité émis par une entité présentant d'excellents résultats et une bonne situation financière. Une notation de P2 correspond à un titre de qualité satisfaisante. La protection des dividendes et du capital par la société reste considérable, mais ses résultats, sa situation financière et ses ratios de couverture sont inférieurs à ceux d'une entreprise dont la notation est de P1. Une notation de P3 correspond à un titre de qualité adéquate. La protection des dividendes et du capital par la société est considérée encore comme acceptable, mais elle est plus vulnérable aux changements défavorables de la situation financière et économique, et pourrait être exposée à d'autres conditions défavorables qui nuisent à la protection de la dette.

Pour les Fonds qui investissent dans des titres à revenu fixe, les notations du crédit sont obtenues de Standard & Poor's Global Ratings, de Moody's ou de Fitch Ratings. Une notation de AAA correspond à la qualité la plus élevée et à un risque minimal, alors qu'une notation de AA correspond à une qualité élevée et un risque de crédit très faible. Les obligations notées A sont considérées comme étant de qualité moyenne-supérieure et comportent un risque de crédit faible. Les obligations notées BBB comportent un risque de crédit modéré. Elles sont considérées comme étant de qualité moyenne. Bien que considérées de la catégorie investissement, ces obligations pourraient présenter des caractéristiques spéculatives.

### Compensation des instruments financiers

Le risque de perte lié au risque de crédit des contreparties d'un Fonds sur les opérations de gré à gré sur dérivés est généralement limité au total du profit latent compensé par toute garantie financière détenue par le Fonds. Le Fonds tente d'atténuer le risque de contrepartie en concluant seulement des accords avec des contreparties qu'il estime ont les ressources financières pour respecter leurs obligations et en surveillant la stabilité financière de ces contreparties. Aux fins de la présentation de l'information financière, les actifs et passifs financiers sont compensés lorsque les Fonds bénéficient d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'ils ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les Fonds concluent diverses conventions-cadres de compensation ou des conventions semblables qui ne répondent pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière.

Dans le but de mieux définir leurs droits contractuels et d'obtenir des garanties pouvant les aider à réduire leur risque de contrepartie, les Fonds peuvent conclure une convention-cadre régie par l'International Swaps and Derivatives Association, Inc. ou une entente similaire avec leurs contreparties.

## Notes afférentes aux états financiers (non audités) (suite)

En date du 30 juin 2019 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

### 4. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

#### Frais d'administration

Chaque Fonds versera au gestionnaire les frais d'administration indiqués dans le tableau suivant en fonction de la valeur liquidative quotidienne moyenne des parts du Fonds afin d'acquitter les frais engagés dans le cadre des activités quotidiennes des Fonds. Les frais d'administration indiqués ci-dessous sont les mêmes pour l'ensemble des catégories d'un Fonds, le cas échéant. Les frais d'administration, majorés des taxes applicables, seront cumulés quotidiennement et seront payés chaque mois à terme échu. Les frais d'administration sont les mêmes pour l'ensemble des catégories d'un Fonds.

Voici les taux des frais d'administration qui s'appliquent à chaque Fonds :

Nom du Fonds	Frais d'administration (taux annuel) (%)
Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds Actif à revenu fixe et approche fondamentale Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds Actif obligations à durée courte Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds Actif actions américaines et approche fondamentale Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds Actif à revenu fixe mondial Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds marijuana Evolve	0,25 % de la valeur liquidative
FNB marijuana américain Evolve	0,25 % de la valeur liquidative
Fonds indiciel innovation automobile Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds indiciel cybersécurité Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds indiciel innovation Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds indiciel mixité nord-américaine Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
FINB Sphere FTSE Emerging Markets Sustainable Yield	0,25 % de la valeur liquidative
FNB Indice de jeu électronique Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds rendement supérieur soins de santé mondiaux Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds Rendement amélioré de banques américaines Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
FINB de rendement supérieur de sociétés mondiales du secteur minier et des matériaux Evolve	0,15 % de la valeur liquidative

## Notes afférentes aux états financiers (non audités) (suite)

En date du 30 juin 2019 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

### Frais de gestion

Chaque Fonds versera au gestionnaire les frais de gestion indiqués dans le tableau suivant en fonction de la valeur liquidative quotidienne moyenne des parts des Fonds. Le gestionnaire, agissant en sa capacité de gestionnaire des Fonds, gère les activités quotidiennes de chaque Fonds, dont la négociation d'ententes avec des fournisseurs de services et la préparation de rapports destinés aux porteurs de parts et aux autorités en valeurs mobilières. Les frais de gestion, majorés des taxes applicables, seront cumulés quotidiennement et seront payés chaque mois à terme échu. À l'occasion, le gestionnaire peut, à son gré, renoncer à une partie ou à la totalité des frais de gestion imposés à tout moment. Les charges à payer au gestionnaire et à recevoir à l'égard des charges renoncées sont présentées à l'état de la situation financière.

### Voici les taux des frais de gestion qui s'appliquent à chaque Fonds :

Nom du Fonds	Catégorie	Frais de gestion (taux annuel) (%)
Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve	Parts non couvertes	0,65 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes de catégorie A	1,40 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes de catégorie F	0,65 % de la valeur liquidative
Fonds Actif à revenu fixe et approche fondamentale Evolve	Parts non couvertes	0,45 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes de catégorie A	1,20 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes de catégorie F	0,45 % de la valeur liquidative
Fonds Actif obligations à durée courte Evolve	Parts couvertes	0,70 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes	0,70 % de la valeur liquidative
Fonds Actif actions américaines et approche fondamentale Evolve	Parts couvertes	0,70 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes	0,70 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes en dollars américains	0,70 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie A	1,70 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie F	0,70 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes	0,65 % de la valeur liquidative
Fonds Actif à revenu fixe mondial Evolve	Parts couvertes	0,65 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie A	1,40 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie F	0,65 % de la valeur liquidative
Fonds marijuana Evolve	Parts non couvertes	0,75 % de la valeur liquidative
FNB marijuana américain Evolve	Parts non couvertes	0,75 % de la valeur liquidative
Fonds indiciel innovation automobile Evolve	Parts couvertes	0,40 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes	0,40 % de la valeur liquidative

## Notes afférentes aux états financiers (non audités) (suite)

En date du 30 juin 2019 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

### Voici les taux des frais de gestion qui s'appliquent à chaque Fonds (suite) :

Nom du Fonds	Catégorie	Frais de gestion (taux annuel) (%)
	Parts non couvertes en dollars américains	0,40 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie A	1,40 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie F	0,40 % de la valeur liquidative
Fonds indiciel cybersécurité Evolve	Parts couvertes	0,40 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes	0,40 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes en dollars américains	0,40 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie A	1,40 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie F	0,40 % de la valeur liquidative
Fonds indiciel innovation Evolve	Parts couvertes	0,40 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie A	1,40 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie F	0,40 % de la valeur liquidative
Fonds indiciel mixité nord-américaine Evolve	Parts couvertes	0,40 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes	0,40 % de la valeur liquidative
FINB Sphere FTSE Emerging Markets Sustainable Yield	Parts couvertes	0,54 % de la valeur liquidative
FNB Indice de jeu électronique Evolve	Parts couvertes	0,70 % de la valeur liquidative
Fonds rendement supérieur soins de santé mondiaux Evolve	Parts couvertes	0,45 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes	0,45 % de la valeur liquidative
Fonds Rendement amélioré de banques américaines Evolve	Parts couvertes	0,45 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes	0,45 % de la valeur liquidative
FINB de rendement supérieur de sociétés mondiales du secteur minier et des matériaux Evolve	Parts couvertes	0,60 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes	0,60 % de la valeur liquidative

## 5. PARTS RACHETABLES

Chaque Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables, transférables, dont chacune représente une participation indivise égale dans l'actif net de ce Fonds.

## Notes afférentes aux états financiers (non audités) (suite)

En date du 30 juin 2019 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Toutes les parts d'un Fonds accordent des droits et des privilèges égaux. Chaque part entière donne droit à une voix à toutes les assemblées des porteurs de parts et confère le droit aux porteurs de parts de participer à parts égales à toutes les distributions effectuées par chaque Fonds en leur faveur, sauf les distributions de frais de gestion, mais y compris les distributions de produit net, de gains en capital nets réalisés et toute distribution effectuée à la dissolution des Fonds. Toute distribution spéciale payable sous forme de parts de chaque Fonds fera augmenter le prix de base rajusté global des parts d'un porteur de parts. Immédiatement après le versement d'une telle distribution spéciale sous forme de parts, le nombre de parts en circulation de chaque Fonds sera automatiquement regroupé de façon à ce que le nombre de parts en circulation soit égal au nombre de parts en circulation immédiatement avant cette distribution, sauf dans le cas d'un porteur de parts non résident dans la mesure où l'impôt doit être retenu à l'égard de la distribution. Seules des parts entièrement libérées et non susceptibles d'appel subséquent sont émises.

N'importe quel jour de Bourse, les porteurs de parts peuvent échanger le nombre prescrit de parts (ou un multiple intégral de celui-ci) contre des paniers de titres ou une somme en espèces à un prix de rachat par part correspondant à 95 % du cours de clôture des parts applicables à la TSX (ou à la Bourse où sont négociées les parts du Fonds qui font l'objet du rachat), sous réserve d'un prix de rachat maximal par part égal à la valeur liquidative par part le jour de prise d'effet du rachat. Le droit de faire racheter des parts des Fonds peut être suspendu sur approbation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les opérations sur parts des Fonds sont présentées dans les notes afférentes aux états financiers propres au Fonds. La contrepartie versée à l'achat des parts de lancement des Fonds consiste généralement en une contribution en nature d'un portefeuille désigné de titres de capitaux propres constituant une représentation de l'échantillonnage du portefeuille des titres compris dans l'indice sous-jacent du Fonds en cause et un montant en espèces. Les investisseurs qui souscrivent ou qui font racheter des parts de lancement peuvent se voir imposer des frais liés à la transaction d'achat et à la transaction de rachat pour compenser le coût des transferts et les autres coûts de transaction associés à l'émission et au rachat des parts de lancement.

Les parts émises et en circulation sont considérées comme constituant le capital des Fonds. Les Fonds ne sont pas assujettis à des exigences externes en matière de capital et ne font pas l'objet, au-delà de celles énoncées dans les prospectus des Fonds, de restrictions d'ordre juridique sur l'émission, le rachat ou la revente d'actions rachetables. Le capital reçu par chaque Fonds est géré de manière à ce que chaque Fonds atteigne ses objectifs de placement, tout en maintenant des liquidités suffisantes pour répondre aux rachats demandés par les porteurs de parts.

La variation du nombre de parts émises et en circulation des Fonds peut être trouvée dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Voici un résumé des cours de clôture et de la juste valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au cours de clôture à la fin de la période :

Nom du Fonds	Symbole à la bourse TSX	Cours du marché au 30 juin 2019 (\$)
Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve (non couvert)	DIVS	16,45
Fonds Actif obligations à durée courte Evolve (couvert)	TIME	19,25
Fonds Actif obligations à durée courte Evolve (non couvert)	TIME.B	20,48
Fonds Actif actions américaines et approche fondamentale Evolve (couvert)	CAPS	20,82
Fonds Actif actions américaines et approche fondamentale Evolve (non couvert)	CAPS.B	22,29
Fonds Actif actions américaines et approche fondamentale Evolve (en dollars américains, non couvert)	CAPS.U	25,31
Fonds Actif à revenu fixe mondial Evolve (couvert)	EARN	51,02
Fonds marijuana Evolve (non couvert)	SEED	24,11
Fonds indiciel innovation automobile Evolve (couvert)	CARS	19,28
Fonds indiciel innovation automobile Evolve (non couvert)	CARS.B	20,35
Fonds indiciel innovation automobile Evolve (en dollars américains, non couvert)	CARS.U	23,30
Fonds indiciel cybersécurité Evolve (couvert)	CYBR	27,57
Fonds indiciel cybersécurité Evolve (non couvert)	CYBR.B	30,01
Fonds indiciel cybersécurité Evolve (en dollars américains, non couvert)	CYBR.U	40,48
Fonds indiciel innovation Evolve (couvert)	EDGE	21,03
Fonds indiciel mixité nord-américaine Evolve (couvert)	HERS	22,17
Fonds indiciel mixité nord-américaine Evolve (non couvert)	HERS.B	23,69

## Notes afférentes aux états financiers (non audités) (suite)

En date du 30 juin 2019 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Nom du Fonds	Symbole à la bourse TSX	Cours du marché au 30 juin 2019 (\$)
FINB Sphere FTSE Emerging Markets Sustainable Yield (couvert)	SHZ	9,93
FNB Indice de jeu électronique Evolve (couvert)	HERO	20,49
Fonds rendement supérieur soins de santé mondiaux Evolve (couvert)	LIFE	19,42
Fonds rendement supérieur soins de santé mondiaux Evolve (non couvert)	LIFE.B	20,91
Fonds Rendement amélioré de banques américaines Evolve (couvert)	CALL	18,46
Fonds Rendement amélioré de banques américaines Evolve (non couvert)	CALL.B	19,64
FINB de rendement supérieur de sociétés mondiales du secteur minier et des matériaux Evolve (couvert)	BASE	20,86
FINB de rendement supérieur de sociétés mondiales du secteur minier et des matériaux Evolve (non couvert)	BASE.B	20,67

Nom du Fonds	Symbole à la Bourse Neo	Cours du marché au 30 juin 2019 (\$)
Fonds Actif à revenu fixe et approche fondamentale Evolve (non couvert)	FIXD	19,86
FNB marijuana américain Evolve (non couvert)	USMJ	17,01

### 6. IMPÔT SUR LE REVENU

À l'exception du Fonds Actif obligations à duration courte Evolve et du Fonds Rendement amélioré de sociétés mondiales de soins de santé Evolve, les Fonds sont ou seront admissibles en tant que fiducies de fonds commun de placement, en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* [la « Loi »]. Au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, le Fonds Actif obligations à duration courte Evolve et le Fonds Rendement amélioré de sociétés mondiales de soins de santé Evolve sont réputés être des institutions financières au sens de la Loi et sont donc assujettis aux règlements de réévaluation à la valeur de marché, en ce qui a trait à leurs placements qui répondent à la définition de « biens réévalués à la valeur du marché » en vertu de la Loi. Par conséquent, tous les profits et pertes réalisés et les variations des profits et pertes latents, à l'égard des biens réévalués à la valeur du marché, sont imposés annuellement à titre de revenu.

Les pertes en capital et les pertes autres qu'en capital des Fonds sont présentées dans les notes afférentes aux états financiers propres au Fonds, le cas échéant. Les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et utilisées pour réduire les gains en capital réalisés futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées sur une période maximale de vingt ans et utilisées pour réduire le revenu net futur et les gains en capital futurs. Les Fonds peuvent être assujettis à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains en capital sont comptabilisés au montant brut et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées comme une charge distincte à l'état du résultat global.

De temps à autre, les distributions versées par les Fonds seront supérieures au revenu de placement net et aux gains en capital réalisés imposables des Fonds. Dans la mesure où l'excédent n'est pas désigné par les Fonds comme un revenu aux fins d'imposition au Canada et imposable entre les mains des porteurs de parts rachetables, cette distribution excédentaire constitue un remboursement de capital et n'est pas immédiatement imposable entre les mains des porteurs de parts rachetables.





**Evolve ETFs**

FNB marijuana américain Evolve